

# Oriental: 1,29 milliard de DH pour

• **Tourisme, industrie, agriculture et football concernés**

• **Une université internationale en perspective**

LE Conseil régional de l'Oriental (CRO) consolide ses partenariats avec 5 nouveaux ministères et institutions. L'objectif étant de conforter l'attractivité de la région en assurant des mesures incitatives pour les différents secteurs producteurs. La convention signée avec le ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique s'inscrit dans ce cadre. Pour la faire aboutir, le CRO a initié un ensemble de programmes de croissance économique, a expliqué



Ce nouveau centre fédéral de formation se veut aussi un lieu de concentration pour les équipes internationales. Il devra générer des recettes pérennes et créer des postes d'emplois (Ph. FRMF)

## Un paquet de mesures incitatives

• **Objectif: appuyer les régions défavorisées**

• **Un plan de redressement qui englobe les offres sectorielles et territoriales**

Dans cet entretien, Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique, expose les avantages des conventions que son ministère projette de réaliser au niveau des 12 régions du Royaume.

- L'Economiste : L'Oriental est la première région à bénéficier de la nouvelle mouture d'accompagnement industriel

aux régions. Quels en sont les grands axes?

- **Moulay Hafid Elalamy:** La nouvelle charte nationale de l'investissement est fondamentale pour le développement économique de l'ensemble des régions. Elle regroupe l'ensemble des facilités et mesures incitatives personnalisées pour booster l'économie locale, assurer un environnement économique favorable à l'investissement productif et garantir une croissance pérenne. C'est un plan de redressement qui englobe les offres sectorielles et territoriales tout en répertorient les demandes par profils, régions et attentes. Ces mesures sont indispensables pour appuyer les régions les plus défavorisées via l'octroi de statut de zone franche aux industries exportatrices et obtention de statut d'exportateur indirect pour les sous-traitants locaux. L'Orien-



Moulay Hafid Elalamy: «Il est indispensable d'accompagner les entreprises qui adhèrent au plan d'accélération industrielle au niveau des 12 régions du Royaume» (Ph. A.K.)

tal a le mérite d'être la première région à s'engager avec le ministère de l'Industrie, pour la mise en œuvre du nouveau plan de restructuration de l'investissement. Il est également la première région à négocier un accompagnement spécifique et concret avec un engagement financier pour tous les projets proposés.

- **Comment le ministère compte accompagner les régions pour faire aboutir les plans d'accélération industrielle?**

- Dans le cadre du fonds de développement industriel (20 milliards de dirhams), nous proposons un ensemble de mécanismes permettant un accompagnement des études et du financement pour la réalisation d'une zone franche par région. Nous allons travailler avec toutes les régions pour mettre en place un plan d'accompagnement spécifique pour les entreprises. In fine, créer quelque 500.000 à l'horizon 2020 avec une répartition régionale équitable. Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en place des écosystèmes clairement définis avec les différentes fédérations et nous sommes passés à une deuxième étape qui implique les

régions dans le financement des projets industriels sur leurs territoires. Ce qui se fait dans l'Oriental est extrêmement important car il servira d'exemple pour inciter les autres régions à emboîter le pas. De plus, c'est la première fois que nous avons réalisé un recensement précis des besoins de création d'emplois et de formation pour les 5 prochaines années. Ce qui permettra aux régions de se préparer et de s'exprimer en termes de spécialisation.

- **L'Oriental a ses propres atouts mais aussi ses difficultés. Que proposez-vous pour conforter la compétitivité de cette région?**

- Chaque région a sa spécificité: problèmes dans certains cas, avantages dans d'autres. Cela nous oblige à opérer avec du sur-mesure, en étroite collaboration avec les élus, walis et responsables territoriaux pour dessiner de façon précise les besoins des régions. Ce qui a été réalisé est certes important, mais nécessite plus d'efforts pour insuffler une dynamique palpable en matière d'employabilité et métiers qui intéressent les jeunes. Le lancement du plan d'accélération industrielle régional à partir de l'Oriental (des centaines de millions de dirhams) est l'aboutissement de plusieurs mois de négociations avec le CRO pour définir les besoins (zones industrielles, zone franche et création d'emplois) et dessiner une feuille de route perspicace. C'est le début d'un engagement réciproque pour asseoir de réelles bases de croissance dans cette région. □

Propos recueillis par A.K

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

# appuyer les secteurs productifs

Abdenbi Bioui, président, lors de la signature de ces conventions samedi dernier. Ces programmes portent sur l'organisation du secteur informel dans l'optique de créer 3.500 auto-entrepreneurs et 375 entreprises (grandes, moyennes et petites) et de générer plus de 15.000 emplois directs.

Au programme également, la création de 6 pôles industriels, d'une zone franche de 8 zones industrielles, 20 entreprises spécialisées dans le tertiaire et 8 en agroalimentaire. 620 millions de dirhams seront débloqués pour la réalisation de ces projets.

Quant à la convention signée avec l'Office national marocain du tourisme (ONMT), elle cible la valorisation des atouts touristiques de l'Oriental et la résolution du problème de la saisonnalité qui handicape le décollage du secteur. Un projet qui nécessite la mise en place d'une réelle stratégie promotionnelle, la qualification des ressources humaines et le renfor-

cement de l'offre litière. Quelque 500 millions de dirhams, dont 300 débloqués par le CRO et 200 de l'ONMT, seront alloués à cette fin. «Un budget nécessaire pour enclencher la dynamique convoitée pour les stations bal-

---

## 195 millions de dirhams seront destinés à l'amélioration de la production des coopératives spécialisées dans la production des dattes, olives, amandes, huiles d'olive, plantes aromatiques et médicinales, miel...

---

néaires de Saïdia et Marchica ainsi que les niches porteuses des 8 provinces de la région», ajoute le président du CRO. L'enjeu in fine est de diversifier l'offre touristique via des randonnées culturelles et circuits de découverte des 5 écosystèmes de la région.

Concernant la convention signée avec le département de l'Agriculture, elle porte sur la création d'une plateforme pour les produits locaux. 195

millions de dirhams seront destinés à l'amélioration de la production des coopératives spécialisées dans la production des dattes, olives, amandes, huiles d'olive, plantes aromatiques et médicinales, miel... En parallèle, une

unité de valorisation, étendue sur 5 hectares, sera créée pour la construction de stations de conditionnement et unités frigorifiques.

La création d'une université internationale fait également partie des projets programmés. Le protocole d'accord pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la construction d'une université internationale engage le CRO et l'Université inter-

nationale de Rabat. Le coût estimé pour cette réalisation avoisine 1 milliard de dirhams.

Par ailleurs, 83 millions de dirhams seront réservés à la création d'un Centre fédéral de formation, étalé sur 57.200 m<sup>2</sup>, à Saïdia. Cette 5e convention engage la Fédération royale marocaine de football (FRMF) et le CRO à développer les infrastructures nécessaires pour que le football puisse jouer pleinement le rôle qui lui incombe dans le développement économique, culturel et social. «En amont, consolider la stratégie de mise à niveau des infrastructures sportives pour servir la formation et attirer les équipes internationales à effectuer leurs concentrations dans des cadres attractifs», confie à L'Economiste Faouzi Lakjaa, président de la FRMF. □

De notre correspondant, A.K.

Pour réagir à cet article:  
[courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)